



Lignes directrices régissant les interactions sur les réseaux sociaux

Les présentes lignes directrices s'appliquent aux sections réservées aux commentaires dans tous les comptes de l'ACEP sur les réseaux sociaux.

Objectif

L'ACEP accepte et encourage les débats sains et l'échange d'idées et d'opinions dans ses comptes sur les réseaux sociaux. Les comptes de l'ACEP sont ouverts à toute personne, sans égard à l'âge, la race, la religion, le sexe, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle ou la citoyenneté. Nous demandons toutefois aux internautes de faire preuve de respect dans leurs commentaires et de s'abstenir de tout langage abusif ou haineux.

Modalités

L'ACEP se réserve le droit de bloquer sans préavis toute personne qui enfreint les présentes lignes directrices.

Lorsque vous publiez dans les comptes de l'ACEP sur les réseaux sociaux :

- nous vous demandons d'être respectueux les uns envers les autres, mais aussi envers nos employés et nos dirigeants. Par ailleurs, les commentaires qui ne conviennent pas à une conversation numérique civilisée et socialement acceptable peuvent être supprimés (p. ex. les commentaires en caractères majuscules, qui sont considérés comme des « cris »);
- nous nous réservons le droit de supprimer les commentaires qui contiennent des liens vers des sites dont la crédibilité ou l'authenticité ne peut pas être vérifiée.

Un commentaire peut être supprimé s'il contient l'un des éléments suivants :

- langage vulgaire, obscène ou sexuellement explicite;
- discours haineux;
- menaces ou harcèlement (y compris le trollage ou le langage agressif);
- attaques personnelles, insultes ou contenu diffamatoire;
- messages-poubelles et commentaire répété plusieurs fois ou sans rapport avec le contenu de la publication;
- contenu ou arguments fondés sur des affirmations ou des informations fausses;
- tentatives de vendre ou de promouvoir des biens ou des services;
- contenu qui constitue une violation d'une loi, d'un règlement ou des droits de propriété intellectuelle;



- contenu qui porte atteinte à la vie privée en exposant les renseignements personnels d'autrui.

Si vous ne respectez pas les présentes lignes directrices, votre commentaire sera supprimé et votre compte pourrait être bloqué.

Si vous souhaitez signaler un abus sur l'une des plateformes de l'ACEP sur les réseaux sociaux, veuillez envoyer un courriel à l'adresse general@acep-cape.ca en fournissant des renseignements détaillés.